

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
 Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames 80
 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

28 Novembre 1883.

Chronique générale.

Paris, 27 novembre.

On s'entretient vivement dans les couloirs de la Chambre de la question du Tonkin. L'absence de nouvelles de l'amiral Courbet cause une certaine inquiétude et donne lieu à des bruits contradictoires. On craint que la marche de nos troupes n'ait rencontré des obstacles inattendus.

M. Cochery prétend qu'il faut au minimum six jours pour envoyer une dépêche d'Hanoi. Il est certain que les opérations contre Bac-Ninh n'étaient point commencées, comme certains journaux l'ont annoncé par des télégrammes privés, puisqu'aujourd'hui 27, le gouvernement n'a encore rien reçu. — Cette affaire d'Hai-Dzuong, qui a obligé l'amiral Courbet à distraire une partie de ses forces au moment décisif, implique la nécessité urgente d'envoyer des renforts sérieux au Tonkin.

On dit, d'un autre côté, que les membres de la commission du Tonkin sont très-perplexes. Les renseignements qui leur ont été donnés hier par M. Bourrée et les dépêches qui leur ont été communiquées par le gouvernement ne leur laisseraient aucun doute sur la certitude d'une guerre avec la Chine. C'est ce qui a décidé la commission à entendre demain le ministre de la guerre. Cette entrevue aura donc une grande importance sur les résolutions qu'elle doit prendre. D'après diverses évaluations, il faudrait 45,000 hommes dans le Delta pour avoir raison de 30 à 40,000 Chinois rangés autour de Bac-Ninh. M. Rivière, député de Tours, membre de la commission du Tonkin, aurait déclaré dans les couloirs que, si le gouvernement ne parle pas d'ici à demain, il donnera sa démission de commissaire afin de dégager sa responsabilité.

Le *Clairon* publie la note suivante :

« Le ministre de la marine aurait reçu dans la journée de lundi un télégramme de l'amiral Courbet, qu'il aurait l'intention de garder secret, et lui annonçant le refus formel de l'amiral Courbet de continuer la marche des opérations sur Bac-Ninh et Song-Tay ; les forces dont il dispose ne sont pas suffisantes, loin de là ; et, à regret, il ne peut suivre, avec sa poignée d'hommes, les instructions que lui a données l'amiral Peyron. » On dit aussi que le delta du fleuve Rouge est en pleine insurrection. »

Le *Temps* croit savoir que les troupes nouvelles qu'on enverra au Tonkin atteindront 5,400 hommes.

Le général de division Millot serait nommé au commandement en chef de l'expédition, avec les pouvoirs les plus étendus. L'amiral Courbet ne conserverait que le commandement de la division navale.

Plusieurs membres de la commission du Tonkin qui ont vu les délégués de l'extrême gauche relativement au projet d'interpellation, ont demandé à ce groupe d'ajourner sa résolution jusqu'à demain. Ils se réservent en effet de saisir la commission sur le point de savoir s'ils pourraient être relevés du secret.

Panique à la Bourse.

On a coté hier sur le 4 1/2 les cours les plus bas qu'on ait vu depuis la conversion ; le 4 1/2 a clôturé à 406.40, en baisse de 80 centimes sur les cours cotés la veille.

LES RESTES DU COMMANDANT RIVIÈRE.

Une correspondance adressée à l'Agence *Havas* contient d'intéressants détails sur les circonstances qui ont amené la découverte du corps du commandant Rivière.

Le vaillant soldat a été reconnu à un lambeau de chemise qui portait ses initiales ; c'est son ancien officier d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau de Marolles, qui a procédé à l'exhumation.

Le corps, ainsi que les têtes des officiers et soldats, ont été inhumés le 13 octobre, dans le cimetière d'Hanoi, avec grande pompe.

L'évêque, M^r Puginier, officiait. M. Morel-Beaulieu a prononcé un discours ; la canonnière la *Surprise* a tiré onze coups de canon, plus les salves de mousqueterie au cimetière.

On assure que si le gouvernement est obligé d'envoyer un corps d'armée au Tonkin, ce serait le 15^e corps (Marseille) qui serait mobilisé.

Les huit ou dix millions de crédits votés à titre d'indemnité pour les « victimes » du 2 Décembre n'ont pas suffi, paraît-il, pour pensionner tous les agents et les courtiers électoraux des députés de la majorité. Il en est qui attendent encore leur part des largesses budgétaires.

Fallait-il donc demander à la Chambre de nouveaux crédits ? Nos législateurs républicains, dont on connaît l'austérité et les scrupules, auraient peut-être reculé devant une telle proposition.

Mais M. Jean David, député du Gers, les a heureusement tirés d'embarras. M. Jean David demande tout simplement que les sommes qui viendraient à être disponibles sur les crédits déjà votés, par suite de décès ou de toute autre cause, soient attribuées à ceux dont les prétentions n'ont pas été admises lors de la première répartition, ou à ceux qui ont réclamé contre le chiffre qui leur a été alloué.

Les huit ou dix millions de crédit qui sont actuellement inscrits au budget continueraient donc d'y figurer, et l'on verrait toujours, par l'application intelligente de ce système, des « victimes » nouvelles succéder aux premières « victimes » ; l'effectif en

sera rigoureusement maintenu au complet.

La proposition de M. Jean David est assurément fort ingénieuse, et nous ne doutons pas qu'elle ne lui vaille, à la Chambre et dans la presse amie, les plus vives félicitations.

On s'est beaucoup réjoui dans le monde parlementaire de la singulière coïncidence qui a fait demander à la Chambre des députés, par le général Campenon, d'exclure du Parlement tous les membres des armées de terre et de mer le jour même où ledit général Campenon demandait à la gauche républicaine de le faire entrer dans ledit Parlement comme sénateur inamovible.

On objectera, nous le savons, que le général Campenon n'a visé que les militaires et marins en activité et qu'il n'est pas en activité ; nous répondrons qu'en des matières de cette importance il ne faut pas jouer sur les mots et qu'un général qui est ministre de la guerre est plus que tout autre en activité de service.

Un autre détail assez piquant, c'est que le général Duffès s'était chargé de présenter à la gauche républicaine la candidature du général Campenon ; il a rempli sa tâche avec zèle et avec succès ; et, pour le récompenser, son ami le ministre est d'avis qu'il convient de l'exclure du Sénat avec les autres généraux en activité.

Il est d'ailleurs certain que le Sénat modifiera profondément la loi sortie des délibérations de la Chambre des députés, si l'on peut donner le nom de délibérations aux débats fantaisistes de samedi dernier.

La rentrée aux affaires de M. Léon Say précédera de quelques jours l'emprunt de trois cent cinquante millions, qui sera émis dans le courant de janvier. On prête à M. Léon Say un mot qui tendrait à faire croire que le futur ministre des finances compte devenir à bref délai président du conseil.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

En parlant ainsi, le comte continuait à sonder. Tout à coup, il poussa une exclamation de joie. A un certain endroit de la voûte, la pierre n'avait pas rendu ce son mat qui annonce un corps plein.

— Il y a là une cavité, dit-il en montrant la voûte par un geste énergique.

Sir Frédéric saisit sa pioche, et, sans se dire un mot, les deux hommes, animés par le même espoir, creusèrent pendant plusieurs heures sans s'arrêter un instant.

Le travail avançait rapidement. Cette partie de la pierre qui ne recevait pas les rayons du soleil était bien moins dure que celle où les travailleurs avaient creusé leurs marches. La pierre était presque friable. Cependant les mineurs n'obtinrent pendant cette journée aucun résultat décisif.

Le lendemain, au point du jour, pendant que sir Frédéric, fatigué de sa rude journée de la veille, dormait encore, le comte de Renneville s'était déjà remis à l'œuvre.

Aux premiers coups qu'il donna, sa pioche

s'était enfoncée jusqu'au manche ; il avait rencontré le vide. Il la retira vivement en amenant à lui des fragments de granit qui découvrirent une ouverture large comme la bonde d'un tonneau.

Le comte poussa un cri de joie. A ce cri, sir Frédéric s'éveilla.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-il en se levant.

— Venez, venez vite, dit le comte.

A travers l'ouverture qu'il avait pratiquée, il avait cru apercevoir la lumière du ciel ; mais c'était une illusion. Il n'y avait là qu'un trou noir d'où s'échappait un air méphytique.

Il fallut attendre que l'air fût devenu respirable. Les quelques branches sèches que le comte présenta tout allumées à l'embouchure refusèrent d'abord de brûler. L'orifice du trou fut alors agrandi ; sir Frédéric déchargea dans l'intérieur plusieurs coups de revolver. Alors seulement le bois commença à donner un feu clair qui illumina l'intérieur. Les deux explorateurs purent enfin se convaincre que ce trou n'avait pas d'issue. C'était une sorte de vaste excavation, quelque chose comme une grotte intérieure, pratiquée sans doute par une révolution terrestre qui avait culbuté là quelque gigantesque rocher concave. Depuis le cataclysme, ce rocher gisait là à l'instar d'une immense cuvette renversée.

La grotte pouvait avoir trente ou quarante pieds de largeur sur une vingtaine de hauteur. Les

parois en étaient tapissées de stalactites brillantes qui renvoyaient la lumière avec l'éclat du diamant. Mais nos aventuriers ne perdirent pas leur temps à contempler ce spectacle. Ce n'était pas pour admirer des effets de lumière qu'ils étaient venus là. Ce qu'ils voulaient avant tout, c'était s'assurer de la possibilité de traverser la croûte supérieure de la voûte afin d'atteindre le sommet de la montagne.

Il eût été préférable de creuser dans l'endroit où la voûte avait sa plus grande hauteur, car il était supposable que c'était là que la couche avait sa moindre épaisseur ; mais le comte fit observer que tout le milieu de la montagne à son sommet était occupé par une sorte de petit lac que le ruisseau formait à sa source ; la seule façon de l'éviter était donc de creuser obliquement une galerie qui déboucherait sur les lèvres de la montagne.

L'enthousiasme est communicatif. L'ardente conviction de M. de Renneville avait fini par gagner sir Frédéric. Il adopta ce plan, qu'il eut, en toute autre circonstance, trouvé insensé.

On se mit à l'œuvre sans arrêter un instant ; les deux hommes piochaient à tour de rôle, l'un dormant pendant que l'autre travaillait. Cela dura huit jours, pendant lesquels la pioche n'avait pas cessé de frapper la roche. Les provisions étaient à peu près épuisées, et il fallait songer à les renouveler.

Ceci se passait le huitième jour. C'était le tour

de travail de sir Frédéric, quand, tout à coup, sa torche s'éteignit, l'air lui manquant à lui-même. Il redescendit donc, et, dans son découragement de voir tant d'efforts inutiles, il se coucha par terre près de M. de Renneville qui dormait profondément.

Quelques instants s'étaient à peine écoulés, qu'il sembla à sir Frédéric sentir une goutte d'eau tomber sur son front. Il ouvrit les yeux et regarda ; il ne vit rien, l'obscurité était complète. Il se recouchait donc, plus découragé que jamais, quand une autre goutte d'eau tomba sur ses lèvres. Cette fois, ce n'était plus une illusion. Il se leva d'un seul bond pour reconnaître d'où venait cette eau. Si elle provenait des infiltrations du ruisseau, comme, d'après les calculs faits, le boyau creusé se trouvait au-delà de l'espace occupé par le petit étang, il devait suffire de quelques coups de pioche pour procurer à cette eau un écoulement, après quoi le reste du travail, pour dégager l'ouverture, ne serait plus qu'un jeu d'enfant auprès de ce que le comte et lui avaient déjà accompli.

Sir Frédéric chercha donc sa pioche à tâtons, et, quand il l'eut trouvée, il s'engagea de nouveau dans l'étroite galerie où l'eau suintait toujours.

Il n'avait pas donné dix coups de pioche qu'un mince filet d'eau s'échappait de la voûte. Pour aider cette eau à s'écouler plus vite, sir Frédéric piochait, piochait toujours.

Un exemple de la prospérité des finances. Il paraît que les traitements des vacanciers des instituteurs primaires de la ville de Paris ne sont pas encore réglés.

C'est évidemment parce que les caisses du Trésor sont vides. Il y a quelque temps, on s'en souvient, les percepteurs ont prévenu les communes, dans les départements, qu'elles avaient à rembourser le montant d'augmentations accordées par le gouvernement à leurs instituteurs. Les fonctionnaires du fisc se sont servis du prétexte que l'Etat avait payé par erreur.

Après avoir réclamé et obtenu l'instruction obligatoire et gratuite pour tous, on s'attendait à ce que les républicains voudraient que les portes de l'école fussent ouvertes à tous, même aux contribuables, qui, eux, paient d'un milliard cette prétendue gratuité. C'était mal connaître ces équitables citoyens. Voici le *Mot d'Ordre* qui commence une campagne pour que les fils de bourgeois aisés ne soient plus admis dans les écoles gratuites de la ville.

« Nous connaissons à Paris une école municipale où les bancs sont garnis d'enfants de bourgeois aisés, de commerçants et de riches industriels, qui n'auraient pas le droit d'y être.

» A notre sens, la gratuité de l'école doit avoir des limites bien définies, afin qu'elle ne profite qu'à ceux pour lesquels elle a été instituée: comme celle de l'hospice, elle doit être accordée aux plus nécessiteux d'abord, aux moins malheureux ensuite, tels que les enfants des modestes employés, des bourgeois relativement nécessiteux et des petits boutiquiers, mais absolument refusée aux enfants des bourgeois, des commerçants ou des industriels dont la situation de fortune leur permet de pouvoir subvenir aux frais d'instruction de leur progéniture, sans que ce soit pour eux l'objet du moindre sacrifice. »

Ainsi, le bourgeois, qui paie et qui paie seul cette prétendue gratuité, sera le seul à n'en pas profiter. Toute l'égalité républicaine est dans cette doctrine.

Savez-vous ce que coûte chaque voyage effectué par nos grands transports, de Toulon au Tonkin ?

Ces bâtiments acquittent à la Compagnie de Suez 40 francs de droits par tonne sur 3,000 tonnes de jauge, à l'aller et au retour, soit une somme de 60,000 fr. pour leurs deux traversées du canal. Il est perçu également 40 fr. par passager, ce qui, en supposant une moyenne de 2,000 passagers par voyage, laisse encore de ce chef 20,000 francs dans les caisses de l'administration de l'isthme de Suez.

Si, à ces deux sommes formant déjà 80,000 fr., on ajoute environ 400,000 fr. pour la valeur du charbon brûlé et du graissage de la machine; 200,000 fr. pour la solde de l'état-major et de l'équipage, et 200,000 fr. pour la nourriture des passagers, on trouve que chaque voyage, aller et

retour, de nos grands transports de la Cochinchine revient à bien près de 600,000 francs à l'Etat, sans compter l'usure du matériel et le coût des réparations indispensables du navire et de la machine au retour.

LA CRISE RELIGIEUSE EN FRANCE.

Sous ce titre, le *Moniteur de Rome* publie un article inspiré par l'annonce de la discussion du budget des cultes et qui contient l'avertissement suivant à l'adresse du gouvernement et de la majorité :

« Si la majorité interprète le Concordat selon les idées de M. Paul Bert, « si elle croit s'acheminer ainsi hypocritement vers la séparation sans rencontrer une opposition sérieuse, elle se trompe étrangement. »

» L'Eglise a eu, comme une mère, des délicatesses de cœur infinies, une longanimité sans bornes pour cette glorieuse malade qu'on appelle la France.

» Mais la patience a ses bornes et la justice ses droits. L'Eglise peut attendre, elle ne trahit jamais ses devoirs. Un Concordat diminué, déchiré, est un pacte dont elle pourra ne plus se contenter. »

LA GUERRE SCOLAIRE.

Une émeute provoquée par les laïcistes a outragé à troubler pendant deux jours la commune de Saillieu, chef-lieu de canton de l'Ardèche.

Le préfet du département ayant laïcisé les écoles, M. Vial, inspecteur primaire, se rendit à Saillieu, pour procéder à l'installation du nouvel instituteur laïque.

Une manifestation fut immédiatement organisée. Plus de cinq cents personnes, armées de triques, accompagnèrent l'inspecteur jusqu'à l'école primaire occupée par les Frères, et en défendirent l'accès à l'inspecteur primaire qui n'eut que le temps de se réfugier à l'hôtel Entressangle, où la foule le poursuivait en le traitant de canaille, vaurien, brigand, etc.

Bref, M. Vial n'a pu procéder à la vilaine besogne dont on l'avait chargé.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 novembre.

La Bourse est franchement mauvaise; les nouvelles du Tonkin et de Chine sont des plus alarmantes et la baisse ébauchée hier a pris aujourd'hui les proportions d'une véritable déroute. Nos rentes sont particulièrement faibles, et le reste du marché les suit dans leur retraite.

Le 3 0/0 tombe à 77.50, 77.30 et 77.20; l'amortissable à 78.45 et 78.10; le 4 1/2 0/0 1883 à 106.50, 106.40 et 106.32; dernier cours 106.15.

La Banque de Paris recule à 790 et 785. La Banque Ottomane à 648.75 puis à 645; dernier cours 644.37.

L'Extérieure Espagnole débute à 55 5/8 pour y revenir après quelques variations. Les causes qui ont amené la baisse d'aujourd'hui étant essentiellement françaises, l'on comprend que la rente espagnole se maintienne relativement ferme, mais cela ne durera évidemment pas.

Les chemins français ne sont pas trop atteints: 1,275 le Lyon, — 1,100 le Midi, — 1,730 le Nord, — 1,262.50 l'Orléans.

Le Suez tombe à 2,080 et 2,050 avec une recette de 210 mille francs pour la journée d'hier. Le Crédit Foncier subit, mais dans de très-faibles proportions, le contre-coup de la baisse générale, il est demandé à 1,202.50.

L'Union d'Egypte tombe à 312 et 306 pour se relever un peu à 308 et 309.

L'Italien 5 0/0 est à 90.35 et 90.20. Le Turc 5 0/0, à 9.10 et 9.07. La Banque des Pays-Autrichiens à 478.75. Le Crédit Mobilier Espagnol à 195. Les Chemins Autrichiens à 653.75. Les Lombards à 298.75.

Comme on voit, la baisse s'accroît, et nous craignons bien que cela ne soit loin d'être terminé.

Chronique militaire.

TRANSFORMATION DES FUSILS DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Tous les gouvernements se préoccupent, depuis quelques années déjà, de la question de savoir s'il convient ou non de doter l'armée de fusils à répétition.

Divers Etats en ont armé quelques bataillons à titre d'essai, reculant tous cependant devant la dépense considérable qu'entraînerait un armement complet, surtout en présence des perfectionnements sans cesse renouvelés.

En France, divers systèmes de fusils à répétition ont été expérimentés, et, au Tonkin par exemple, des Compagnies entières en sont pourvues.

Suivant avec un intérêt inquiet les divers perfectionnements qui se produisent, le gouvernement français s'étoit si vivement préoccupé de la carabine à répétition dite *Magasin*, perfectionnée par un major américain, que le général Farre avait institué une commission chargée de suivre les expériences de tir à l'Ecole militaire de Versailles.

Or, nous croyons savoir que ces expériences ont donné de tels résultats que le ministre de la guerre a décidé d'armer, dans quelques régiments, un certain nombre de pelotons, afin de procéder à des expériences plus générales avant de prendre une décision large sur l'emploi de cette arme.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

L'ÉCOLE DE SAUMUR.

Voici ce que dit la *Patrie* au sujet de l'article de la *République française* que nous avons reproduit hier :

« La *République française* fait parfois à ses lecteurs des surprises assez remarquables. C'est ainsi qu'elle publie un entrefilet tout entier consacré à l'éloge de l'Ecole de Saumur.

» Jamais éloge, bâtons-nous de le dire, ne fut mieux mérité. Il y a notamment un

fait exceptionnellement honorable à signaler cette année, c'est que la promotion des lieutenants d'instruction qui vient de terminer son cours d'étude à Saumur a été tellement brillante, que le général inspecteur a demandé au ministre l'inscription d'office des trente-neuf officiers de cette promotion sur le tableau de proposition au choix; cette faveur n'a pu malheureusement être accordée qu'à vingt officiers, en raison du nombre restreint des propositions à faire.

» Voilà, en effet, un événement qui fait le plus grand honneur à l'Ecole de Saumur: — il faut bien que la *République française* le reconnaisse.

» Mais nous demanderons à cette occasion à la feuille opportuniste si elle n'a point par hasard gardé la mémoire de ce que disait la presse républicaine, il n'y a pas encore très-longtemps, de la même Ecole.

» A la suite de quelques incidents que les républicains ne manquent pas d'interpréter, suivant leur usage, au gré de leurs passions du moment, une polémique s'engagea dans la presse, et les journaux de gauche partirent fort bravement en guerre contre Saumur.

» L'Ecole fut déclarée par eux un repaire de réaction. En conséquence, elle leur causa autant de haine que de peur. Ils voyaient déjà Saumur « monter à cheval » contre la République; comment faire? Les plus avisés insinuaient: — Si l'on détruisait Saumur ?

» Il n'est pas possible que la *République française* ait oublié cela.

» Et c'est elle qui, aujourd'hui, offre ses félicitations à cette même Ecole de Saumur? Certes, voilà bien la solidité ordinaire des convictions opportunistes! Fiez-vous donc à des gens qui, un jour, vous veulent mal de mort, et le lendemain vous ouvrent les bras: les protestations les plus amicales de pareils politiciens sont à la fois toujours ridicules et éternellement suspectes. »

AVIS.

Une Pétition adressée à M. le Directeur des Chemins de Fer de l'Etat, tendant à obtenir une meilleure organisation dans le service des trains de Saumur à Poitiers, Thouars, Chinon et Doué, se signe en ce moment, et jusqu'au 2 décembre, chez M. BARBIN-MORICET, 6, rue de l'Abreuvoir, à Saumur.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

AVIS

Un concours pour l'admission au surnuméraire dans l'administration des Contributions indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département, le 15 janvier 1884.

Pour renseignements et pièces à fournir, s'adresser dans les bureaux de la Direction, à Angers, rue Volney, n° 9, ou dans ceux de la Sous-Direction, à Saumur, rue de Poitiers, n° 42, avant le 20 décembre, jour de la clôture des listes.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

» Mais bientôt ce ne fut plus un filet d'eau qui lui arrosait le front, ce fut une cascade qui l'asphyxiait, avec un accompagnement de limon et de chutes de pierres qui faillirent l'assommer. Il fut un instant sur le point de perdre connaissance, il lâcha sa pioche, se cramponna aux parois de la muraille et descendit le mieux qu'il put.

» Il était temps. A peine s'était-il réfugié dans la grotte que l'eau, ayant sans doute achevé son œuvre et détaché de la voûte quelque pierre qui la retenait encore, s'échappa par l'ouverture avec un bruit terrible. Sir Frédéric, un peu affolé, ne savait s'il devait tourner à droite ou à gauche pour chercher un abri, quand il sentit une main qui saisit la sienne; c'était celle du comte de Renneville, qui le conduisit dans un coin de la grotte où le sol se trouvait sensiblement plus élevé.

» — Ce n'est pas là une simple infiltration souterraine, dit le comte quand ils furent en sûreté.

» — Non, sans doute, répondit sir Frédéric.

» — Nous avons certainement affaire à l'étang qui se trouve sur le plateau de la montagne.

» — Je le crois aussi.

» — Eh bien, qu'importe! reprit le comte après un instant de silence. Cet étang, mon cher sir Frédéric, c'est le Pactole. Laissons-le donc s'écouler, puisqu'il nous laisse ses richesses au fond de son lit en nous ouvrant une route pour les atteindre.

» Le torrent tombait toujours avec un fracas épouvantable, et sir Frédéric écoutait comme le comte Horace, avec une étrange sensation, le bruit formidable de cette cascade improvisée. Tout à coup, leur attention fut distraite. L'eau, qui jusque-là s'était précipitée comme dans un entonnoir dans le trou inférieur, sembla s'arrêter et monter jusqu'à eux.

» — Qu'y a-t-il donc? demanda sir Frédéric.

» — Je crains, répondit le comte, que quelque quartier de rocher n'ait été entraîné ou que les terres amoncelées n'aient bouché l'ouverture que nous avons pratiquée.

» — Alors, nous sommes perdus! dit sir Frédéric, car nous courons le risque d'être en quelques instants asphyxiés par l'eau qui va combler la grotte.

» — Cela arriverait peut-être si nous laissons faire, reprit l'intrépide Français. Prenons nos pioches et essayons de gagner le trou et de le débayer s'il est possible.

» Sir Frédéric essaya d'obéir, mais il n'avait pas fait deux pas qu'il reçut sur la tête une telle douche d'eau qu'il tomba évanoui sur le sol. L'eau qui l'inondait le tira bientôt de son évanouissement. Il appela le comte Horace, mais sa voix se perdit dans le bruit de la cataracte qui tombait toujours. Il gagna alors l'endroit le plus élevé de la grotte, où le comte ne tarda pas à le rejoindre. Il avait

traversé la grotte à la nage.

« — Impossible, dit le Français. Nous n'avons plus qu'un espoir, c'est que la masse d'eau pesant sur cette bonde naturelle la fasse crever. Attendons.

» Cependant l'eau montait toujours. En s'aidant des pieds et des mains, les deux amis étaient parvenus à grimper jusqu'à la voûte de la grotte et à s'accrocher aux stalactites; mais l'eau les gagnait de vitesse. Ils la sentaient qui mouillait leurs pieds, puis les jambes, bientôt les reins. Enfin, le moment arriva où ils n'avaient plus que la tête hors de l'eau. Alors ils recommandèrent leur âme à Dieu, fermèrent les yeux et se préparèrent à la mort, ne se soutenant plus aux stalactites qui leur déchiraient les mains que par ce sentiment instinctif de conservation qui n'abandonne jamais l'homme, même après que l'homme s'est abandonné lui-même.

» En cet instant suprême où ils attendaient la mort avec une résignation chrétienne, il sembla à sir Frédéric que le bruit de la cataracte tombant du haut de la voûte avait un écho au-dessous de lui. C'était l'eau dont la masse tombant sur son passage venait de le renverser. [Sir Frédéric poussa un cri de joie; ils étaient sauvés !

» En moins d'un quart d'heure, les deux hommes se trouvèrent presque à pied sec dans la grotte, car pendant que l'eau se précipitait avec force par le trou inférieur qu'elle agrandissait, elle commen-

çait à diminuer de force en tombant de la voûte. Cependant, elle ne s'arrêtait pas et, après avoir attendu une heure encore, sir Frédéric et le comte Horace commençaient à croire que le ruisseau avait été détourné, et que c'était la source sacrée qui déversait ses eaux dans la grotte. Dans ce cas, adorateurs de Vichnou en se voyant privés du ruisseau sacré qui avait la propriété de les laver de leurs péchés ?

» — Nous discuterons cela plus tard, dit le comte Horace. En attendant, notre fortune est là-haut, nous serions bien fous de la laisser échapper.

» Sans plus attendre, le comte, muni d'une forte corde, se mit à grimper dans la galerie, malgré l'eau qui tombait toujours. Quelques instants après, la corde descendait sans lui. Sir Frédéric comprit que le Français lui envoyait cette corde pour aider à son ascension. Il se ceignit donc les reins, et presque aussitôt il se sentit vigoureusement enlevé jusqu'au sommet de la montagne.

» Comme ils l'avaient présumé, le comte Horace et le baronnet se trouvaient bien au fond de l'étang désormais complètement à sec dans toute la partie où, comme un mince filet d'eau, coulait le ruisseau sacré.

MONTREUIL-BELLAY.

Dimanche dernier, dans l'après-midi, un charretier suivait la route de Cizay à Montreuil, lorsque arrivé à quelque distance de cette localité il rencontra, gisant sur le chemin, le cadavre d'une personne avancée en âge qu'il rapporta à la première maison. Ce cadavre fut reconnu pour celui d'une veuve Boutin, habitant le hameau de Champdeliveau. Cette femme était venue le matin à Montreuil et paraissait bien portante. C'est à son retour chez elle que la mort l'a surprise. Rien en effet ne laisse présumer un crime. La justice s'est cependant transportée sur les lieux pour constater les circonstances de ce décès.

Cour d'Assises de Maine-et-Loire.

Audience du 26 novembre.

AFFAIRE DELAPORTE. — ATTENTATS A LA PUDEUR.

L'accusé est un vieillard. Les victimes, cinq petites filles de la campagne. Le corrupteur a toujours eu la réputation de déboucheur; il y a quarante ans, dit un témoin, qu'il aurait dû être condamné. Delaporte a pour défenseur M^e Morin, qui se borne à demander les circonstances atténuantes. Le jury rapporte un verdict affirmatif mitigé par les circonstances atténuantes.

Delaporte est condamné à cinq ans d'emprisonnement. (Union de l'Ouest.)

Audience du 27 novembre.

AFFAIRE BESNARD. — ATTENTAT A LA PUDEUR.

Besnard est âgé de 62 ans. Il est père de cinq enfants. Il est accusé d'avoir commis des attentats à la pudeur sur plusieurs petites filles.

L'accusé est convenablement vêtu. La barbe et les rares cheveux qu'ont épargnés les années, sont blancs. Il s'exprime avec facilité, jure sur son honneur qu'il est innocent, honorable, et qu'il n'a jamais menti.

M^e de Villiers demande en des termes habiles autant qu'émus l'acquiescement de l'accusé.

La plaidoirie de l'honorable défenseur produit son effet. Besnard est acquitté. (L'Anjou.)

Du 4^{er} décembre 1883 au 4^{er} janvier 1884, les arbres plantés sur les bords des chemins vicinaux, de quelque classe qu'ils soient, seront élagués jusqu'à 4 mètres de hauteur, à l'aplomb des limites de ces chemins, par les propriétaires, fermiers ou locataires des fonds sur lesquels ils se trouvent.

Il est enjoint auxdits propriétaires, fermiers ou locataires d'abattre, pour l'époque précitée, les arbres qui pencheraient sur les chemins vicinaux de manière à gêner la circulation.

Les haies vives qui existent actuellement sur les bords desdits chemins seront élaguées. Leur hauteur, après l'élagage, ne pourra excéder 4^m 33. Elles seront, en outre, réduites sur les souches et vestiges de l'ancien alignement.

Il est également enjoint aux propriétaires, fermiers ou locataires de couper, d'ici le 1^{er} janvier, les racines qui s'étendent sur les chemins.

M. Tirot, fabricant de conserves, à Nantes, vient de recevoir la médaille d'or de première classe de l'Académie nationale agricole, industrielle et commerciale de France; c'est la plus haute récompense décernée cette année.

Cette distinction ne fait que confirmer la haute estime dont jouissent en France et à l'étranger, les conserves de tous genres qui sortent des usines de M. Tirot, à Nantes, aux Sables-d'Olonne et à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).

Nous sommes heureux à double titre, car M. Tirot est un Angevin qui, quoique loin de son pays, a toujours su défendre les traditions du Bocage, d'où il est sorti. (L'Anjou.)

Voici ce que pensent les gens de bon sens de la sottise habituelle qu'ont les instituteurs et institutrices de faire brailler la Marseillaise à leurs enfants. Dans la chronique du Paris, Emile Bergerat, qui n'est pas un cléric ni un réactionnaire — il s'en faut — raconte ce qui suit comme un trait de bêtise:

« Il y a, à côté de chez moi, une école laïque de petites filles. Cette école a été créée et elle est soutenue par un ex-conseiller municipal, aujourd'hui député républicain des plus avancés.

Jusqu'ici, rien de mieux. Mais savez-vous quel air jouent, dansent et tournent ces fillettes? Vous allez dire: sur l'air de Giroflé-Girofla ou de A mon beau château! n'est-ce pas? c'est de leur âge.

Point du tout. C'est sur l'air de la Marseillaise!

Et Emile Bergerat ajoute que lorsque les républicains se mettent à être bêtes, ils le sont autant qu'ils voudraient que les conservateurs le fussent.

THEATRE. — Nous savons, depuis la semaine dernière, que M^{me} Poyard, la nouvelle dugazon qui a joué sur notre scène le rôle de Serpolette et celui de Giroflé-Girofla, a résilié son engagement. Peut-être l'entendrons-nous encore une fois lundi prochain.

Nous lisons dans le Gaulois:

« On va donner, à Angers, un opéra en deux actes de M. Arthur Coquard, l'Épée du Roi, dont Armand Silvestre a fait le livret. Nous disons opéra, et non opéra-comique, en raison de la vieille distinction établie: il n'y a point de dialogue parlé. »

Si la nouvelle donnée par le Gaulois est

exacte, dit l'Anjou, nous nous féliciterons d'avoir la primeur de l'Épée du Roi.

M. Arthur Coquard est un jeune musicien d'un réel mérite. Il rédige au Monde, avec une grande autorité, la chronique musicale, qu'il a signée longtemps du pseudonyme de « Simon Le Franc, » et qu'il signe aujourd'hui de son vrai nom.

M. Coquard s'est fait connaître, comme compositeur, par plusieurs recueils de mélodies d'une facture très-franche et semées de motifs qui révèlent un talent vraiment original.

ANGERS.

La crue de la Maine. — Depuis la semaine dernière, la Maine a monté rapidement par suite des pluies de ces derniers jours. Les prairies sont entièrement couvertes et les quais menacent de l'être bientôt. Déjà hier matin, à l'escale du bateau à vapeur de Nantes, la cale était presque entièrement submergée.

Hier matin, à sept heures, la Maine marquait 3^m 45 à l'étiage du pont du Centre.

SAINTE-GENNES-SUR-LOIRE. — Le nommé Egrillard, gardien de l'asile de Sainte-Gennes, a été trouvé mort sur la route qui va de cette commune à Angers.

Le malheureux avait succombé à une congestion cérébrale occasionnée par l'ivresse. (L'Anjou.)

POITIERS.

Une grande partie de la population a été vivement émue lundi soir, à la tombée de la nuit, par une lueur éclatante qui s'élevait au-dessus de la gare. Beaucoup de personnes, croyant à un incendie, se dirigeaient en courant vers la gare qui était, disait-on, la proie des flammes, lorsqu'on s'aperçut que cette clarté était produite par une aurore boréale.

Le phénomène a duré à peu près une heure, malgré la pluie qui tombait avec violence. (Journal de la Vienne.)

Les habitants de la commune de Veigné (Indre-et-Loire) sont fort mécontents de la loi ridicule du 28 mars.

Une quinzaine de pères de famille sont cités devant la commission scolaire pour être interrogés sur les motifs qui ont empêché leurs enfants d'aller régulièrement en classe.

Pendant les vendanges et dans des cas d'urgence, ces praves pères de famille avaient cru pouvoir garder auprès d'eux leurs jeunes enfants: c'est un tort; tel le veut la loi édictée par le gouvernement républicain.

N'ignorez pas, pères de famille, qu'en République — gouvernement de liberté — vous n'êtes pas libres, vous n'êtes même pas le maître de vos enfants!

Le prince de Joinville vient de faire parvenir une somme de 500 fr. au maire de la

Croix (Morbihan) pour secourir les familles des victimes de la tempête du 2 septembre.

On annonce l'élévation de M^r Place, archevêque de Rennes, à la dignité de cardinal.

CONSEILS ET RECETTES.

On sait que les pommes se gèlent facilement. On sait que l'humidité nuit à leur conservation. On ignore généralement que les pommes se conservent mieux dans l'obscurité qu'à la lumière. — Il résulte de tout ceci que, lorsqu'on dispose d'une cave bien sèche et qu'on a une abondante provision de pommes, un des bons moyens de conserver celles-ci pendant l'hiver consiste à les mettre dans la cave en les mêlant avec les pommes de terre. On puise dans le tas, au fur et à mesure des besoins.

L'ÉLECTRICITÉ, revue hebdomadaire illustrée (8^e année). Sommaire du numéro du 24 novembre 1883. Nouveau progrès dans le réseau téléphonique de Paris (La Rédaction). — Les Piles thermo-électriques (G. Chaperon). — Visite à l'exposition internationale d'électricité de Vienne. — Les Machines dynamo-électriques par le professeur Sylvanus-P. Thompson (Suite). — La Lampe à embrayage (Léonardi). — Le Bronze silicieux. — Le Treuil électrique. — La Télégraphie rapide. — Bibliographie. — Chronique. — Les Brevets d'invention relatifs à l'électricité.

Le numéro, 50 centimes. — France: Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union postale: 25 fr.; six mois, 12 fr. 50. — Paris, 16, rue du Croissant.

BOURSE DE PARIS

DU 27 NOVEMBRE 1883.

Table with 2 columns: Rente 3 0/0, Rente 3 0/0 amortissable, Rente 4 1/2, Rente 4 1/2 (nouveau), Obligations du Trésor (anciennes). Values: 77 10, 78 15, 104 70, 106 20, 501 »

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre: Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt: toutes Pharmacies. Vente annuelle: Un million de bouteilles.

GOITRES ET GLANDES

diminuent des les premières applications et sont guéries radicalement par le SIROP de BOUHET IODE et la POMMADE RÉSOLUTIVE de Bertrand Aisé, Pharmacien, 24, place Bellecour, à Lyon. — Envoi franco contre mandat-poste de 3 fr. — NOTICE GRATUITE. Saumur, ph. LAUMONDAIS, pl. de la Bilange.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA CHANSON DU RUISSEAU

Il y avait quelques mois déjà que la petite Nanon, avec toute l'ardeur et la fantaisie enfantine de ses dix-sept ans, s'était mis ses idées en tête. C'est qu'au printemps, vers les fêtes de Pâques, on avait eu soudainement une singulière visite au village: celle de Mademoiselle Madeleine Binaud, la fille de la mère Fanche, bonne petite vieille qui marchait toute courbée, en s'appuyant sur un bâton et en branlant la tête, qui gardait les enfants et les oies en été, et tricotaient des bas en hiver. Et Mademoiselle Madeleine qui, pendant quelques années, avait oublié sa mère, s'en était souvenue, il paraît, tout à coup, et, prenant son billet à la gare Saint-Lazare, était venue la visiter.

Mais l'amour filial et le devoir étaient-ils bien l'unique but de M^{lle} Madeleine? N'avait-elle pas un autre dessein, un autre mobile encore? celui d'éblouir ses voisins, ses connaissances d'autrefois, et surtout de s'en faire admirer? Éveillée et pimpante comme elle l'était, en effet, sous ses nouveaux atours, qui l'aurait reconnue?

Elle était partie jadis en jupon court et en sa-

bots, avec un châle de laine usé, déteint, attaché de travers sur sa camisole grise, et un pauvre petit bonnet sans dentelle, couvrant à demi ses cheveux roux. Et la voilà qui revenait transfigurée, éblouissante, parée, comme une vraie Parisienne, d'un costume gris-clair tout-à-fait mignon avec ses flots de ruban rouge; d'un fichu de dentelle noire coquettement plissé sur sa taille fine, et d'un chapeau!... Oui, vous l'avez bien: d'un chapeau!... Un vrai chapeau gouttière, ou bien cabriolet, avec ses pendeloques de jais miroitant, son bouquet de coquelicots et sa grande plume noire!... Un chapeau à cette petite Madeleine qui, il n'y avait pas déjà si longtemps, gardait les oies!... Oh! ce sont là de ces choses qui ne peuvent se voir et se faire qu'à Paris!

Par où avait-elle bien pu passer pour en arriver là? A Thiberville nul ne l'aurait rêvé, et il eût été difficile de s'en douter peut-être. Que de pareilles splendeurs eussent été ramassées, grâce aux beaux jours de jeunesse et de printemps, sur les hauteurs de la rue Cujas ou dans les tavernes du boul. Mich., dans les coulisses des Bouffes-du-Nord ou des Folies-Bergère: personne ne le savait, et vraiment ne pouvait le savoir. Tous ces recoins, tristes et noirs le jour, dorés la nuit, sont inconnus à ceux-là qui vivent sans cesse au grand air, au grand soleil, avec leurs bœufs, leur ménagère, leurs poules et leur charrette.

Mais comme de semblables prodiges font grand bruit au village, la gentille Nanon n'avait pas manqué d'accourir pour voir, pour admirer. Et elle en était restée frappée, émue, triste et confuse, se demandant si jamais l'on avait vu, l'on avait même imaginé, à Thiberville, une robe aussi seyante, une étoffe aussi fine, une si légère dentelle et des rubans si frais.

Mademoiselle Madeleine, d'ailleurs, qui avait appris à parler dans ce rendez-vous du beau monde, n'était pas embarrassée d'expliquer sa grande et soudaine opulence et son chic si attrayant. Elle était, affirmait-elle, première ouvrière repasseuse chez une blanchisseuse de dentelles qui avait la clientèle des plus riches maisons de la Chaussée-d'Antin. Et la perspective riante et douce de ce travail délicat ne séduisait pas moins la pauvre petite Nanon, dans son ardeur naïve, que les éblouissantes beautés du costume gris, du bouquet de coquelicots, du chapeau richement perlé et du fichu de dentelle.

— A la bonne heure, au moins, voilà qui est agréable et joli! — se disait-elle en secouant tristement, quand elle se trouvait seule, sa tête brune, où les pommiers du dix-huitième printemps n'avaient pas encore neigé. — C'est ça un ouvrage que je voudrais et que j'aimerais faire, parce qu'il ne vous salit point les doigts et ne vous brûle pas le teint... Ce n'est pas comme ici qu'il faut

passer son temps à sarcler les plates-bandes, rentrer le foin, battre le beurre et traire les vaches... Et puis quand toute la semaine on a tant travaillé, quelles distractions, quels plaisirs a-t-on, bonne sainte Vierge! le dimanche?... Mettre un pauvre petit bonnet tuyauté et un lourd casaquin de laine, laisser à ses gros sabots pour de vilains souliers en peau de chèvre, attacher à son cou une croix d'or, — encore toute petite? — à un bout de ruban noir, et s'en aller à l'église entendre la grand-messe!... Tandis qu'à Paris... oh! à Paris, mon Dieu!... toutes les maisons sont dorées, toutes les toilettes sont magnifiques, toutes les femmes sont belles!... C'est bien aisé à voir d'ailleurs. Qui jamais eût pu reconnaître cette grosse Madeleine Binaud?

(A suivre.)

ETIENNE MARCEL.

Petite scène conjugale: Monsieur et madame sont au lit depuis longtemps; mais madame, très-fatiguée, essaie vainement de dormir, car son impitoyable mari s'acharne à une lecture pleine d'attrait sans doute. — Enfin, mon ami, s'écrie-t-elle, à bout de patience, tu ne veux donc pas me laisser dormir? La lumière me tient éveillée. — Voyons, ma bichette chérie, laisse-moi lire encore une page ou deux. — Eh bien! lis, si tu veux; mais éteins la chandelle!!!

